



Beaucoup d'interrogations et d'incertitudes à la première réunion des pros du chiffre et du droit dans l'Yonne

Les professionnels du chiffre et du droit du département de l'Yonne se sont rencontrés, ont fait connaissance et ont devisé utilement sur l'exercice et l'avenir de leurs professions. L'application de la loi Macron les y a incités, qui pousse au regroupement et à la coopération des professionnels au sein d'une structure juridique nouvelle

Video : <http://www.dailymotion.com/embed/video/x4tkg6w>



De gauche à droite : Jean-Marc Odin, président de la chambre départementale des Notaires de l'Yonne, Éric Morize, président de la chambre départementale des experts-comptables de l'Yonne, ... Éric Teboul, président de la chambre départementale des huissiers de Justice de l'Yonne, Frédéric Lefranc, délégué au national pour les commissaires-priseurs de l'Yonne et au pupître Christian Vignet, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Auxerre



La première Rencontre interprofessionnelle des métiers juridiques et comptables de l'Yonne s'est tenue, vendredi soir, à Préhy dans les salons du Domaine viticole Jean-Marc Brocard.

Ce moment de travail et d'échanges a rassemblé plus de 150 personnes, représentant les Conseils de l'Ordre des Avocats, des huissiers de Justice, des experts comptables, mandataires judiciaires et ceux de la chambre départementale des Notaires de l'Yonne.

58 notaires, 60 experts comptables, 15 huissiers de justice, 4 commissaires priseurs (sur 5 au total) et 22 avocats avaient notamment répondu à l'invitation.

Invitées d'honneur, les *quatre drôles de dames* du département - pour emprunter à Maître Christian Vignet, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Auxerre qui ouvrit les débats - étaient présentes au premier rang.

Les deux présidentes des tribunaux de grande instance d'Auxerre et de Sens ainsi que les deux procureures de la République. Respectivement Véronique Isart et Sylvie Tournon ainsi que Sophie Macquart-Moulin et Marie-Josée Delambily.

Trois interventions ont marqué la soirée avant l'aspect festif et convivial dans un environnement de toute beauté.

Maître Vignet a rappelé l'ancrage historique de ces professions dont l'origine remonte souvent à longtemps avant J-C.

Guillaume Boulan représentant Euro Juris France un réseau d'avocats et d'huissiers, a expliqué le quoi et un peu le pourquoi de la loi Macron qui pousse au regroupement des professionnels du chiffre et du droit

[Visualiser l'article](#)

dans des structures nouvelles afin, notamment, d'épouser les attentes prêtées à l'évolution des besoins des consommateurs.

Grégoire Masure, ancien notaire, président fondateur de Notairia un réseau national, a ensuite, en ce qui le concerne, expliqué le comment et le comment faire pour appliquer la loi Macron dont, par parenthèse, les décrets d'application sont attendus.

Un débat s'ensuivit par le jeu des questions-commentées et des non-réponses le plus souvent, car personne ne sait comment tout cela va se traduire dans la réalité, d'un département rural sans ambition et assez désargenté.

L'impression générale est que le sens de l'histoire avec la numérisation de l'univers et des services qui permettent de forger des outils assez extraordinaires, semble devoir imposer de telles évolutions de regroupements afin de mutualiser des moyens communs et d'offrir de meilleurs services aux clients, voire de leur faire connaître leurs besoins par des accompagnements et conseils de qualité.

Mais le sens de la réalité et des pesanteurs sociologiques, les exigences d'humanité, font douter nombre de participants restés sur leur réserve, sachant aussi que ces regroupements, s'ils se font, pourraient introduire de nouveaux coûts sous forme de valeur ajoutée certes mais qui seraient financés par la facture aux clients.

Les interrogations demeurent donc, à la mesure des incertitudes. En revanche, cette première, ce rassemblement des pros du chiffre et du droit est une réussite indiscutable. Le brouhaha qui gagnait l'atmosphère au buffet convivial qui prolongea la soirée studieuse en atteste si de besoin.

P-J. G.

VIDEO INTÉGRALE DE LA RÉUNION À SUIVRE



Quatre "drôles de dames" : les présidentes des deux tribunaux de grande instance d'Auxerre et de Sens ainsi que les deux procureures de la République auprès du tribunal d'Auxerre et de Sens (DR)



Maître Christian Vignet bâtonnier à l'ordre des avocats du barreau d'Auxerre (DR)

www.auxerretv.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

